

COMITÉ SYNDICAL

Mercredi 17 janvier 2024

BOLLENE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Approbation du procès-verbal de la séance du 1er décembre 2023 : approuvé à l'unanimité

N°	Rapporteur	Objet	Vote
1	Julien CORNILLET	Délibération n°1 : Fixation des cotisations des EPCI	Unanimité
2	Olivier PEVERELLI	Délibération n°2 : Budget principal 2024	Unanimité
3	Olivier PEVERELLI	Délibération n°3 : Fongibilité des crédits	Unanimité

Fait à Montélimar, le 18 janvier 2024

Julien CORNILLET
Président du Syndicat Mixte du SCoT
Rhône Provence Baronnies,